Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 22 (1972)

Heft: 4

Buchbesprechung: Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge. Tome I, Provence - Comtat Venaissin - Dauphiné - États de la Maison de Savoie[Robert-Henri Bautier, Janine Sornay]

Autor: Bergier, J.-F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

weder dem Begriff noch der Sache nach der «Staat» im modernen Sinne existiert hat, auch wenn aus den mittelalterlichen Herrschaften und Reichen zum grossen Teil später einmal Staaten wurden. So legitim es ist, den allerersten Anfängen politischer Institutionen nachzuspüren, so drängt sich dem Rezensenten doch die Frage auf, ob in dieser Hinsicht nicht vielfach etwas übertrieben wird; denn der souveräne Staat ist doch weit mehr eine Erscheinung der frühen Neuzeit und des 19. Jahrhunderts als des Mittelalters. Personenrechtliche Denkkategorien würden es erlauben, stärker zwischen Herrschaft und Staat zu unterscheiden. Diese Bemerkungen widersprechen zwar der allgemeinen Tendenz, die allerfrühesten Anfänge aller Erscheinungen aufzuspüren und die späteren Differenzierungen hintanzusetzen, aber sie müssen doch angebracht werden.

Basel *Karl Mommsen*

ROBERT-HENRI BAUTIER et JANINE SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge.* Tome I, *Provence – Comtat Venaissin – Dauphiné – Etats de la Maison de Savoie.* Vol. I, *Archives des principautés territoriales et archives seigneuriales.* Vol. II, *Archives ecclésiastiques, communales et notariales. Archives des marchands et des particuliers.* Paris, Editions du C.N.R.S., 1968 et 1971. Gd in-8°, CVI + 1461 p. en 2 vol., cartes, croquis, tableau (Publié par l'Institut de recherche et d'histoire des textes et le Centre de recherches historiques de l'Ecole pratique des hautes Etudes, VIe section).

Ce sont les prémisses d'une entreprise monumentale, originale et significative des voies nouvelles de l'historiographie que nous présentons ici.

Les inventaires d'archives sont d'ordinaire élaborés par fonds, par dépôts, par régions administratives. Ils sont rarement conçus en fonction d'un secteur déterminé de la recherche historique, sinon pour des sujets précis et limités. Or, la collection qu'inaugurent les deux volumes sous revue se propose de répertorier l'ensemble des sources médiévales de l'histoire économique et sociale de la France (jusqu'à 1500, date «couperet», arbitraire mais commode). Ainsi, à l'échelle d'un grand pays et pour l'une des grandes divisions chronologiques de l'histoire, c'est un domaine entier de la recherche, et l'un des plus vastes, qui sera couvert: la formule est donc tout à fait nouvelle, sans précédent, en tout cas de cette envergure. On admettra que Robert-Henri Bautier, le maître de l'œuvre, et ses compagnons (Mme Sornay, mais aussi Jean Glénisson, Didier Ozanam, et bien d'autres) ne manquent ni d'ambition, ni de courage. Ancien conservateur aux Archives nationales, aujourd'hui professeur à l'Ecole des Chartes, spécialiste réputé des foires de Champagne et de l'histoire du commerce méditerranéen à la fin du moyen âge, visiteur infatigable des dépôts d'archives de France et de Navarre – et d'ailleurs –, R. H. Bautier est bien l'homme de la situation: ces deux volumes apportent la preuve de son érudition, et de son efficacité.

Erudition: il s'agit en effet d'un inventaire analytique détaillé, ordonné par type de sources. Chaque registre, rouleau, ensemble de pièces de même nature pour un même lieu ou, le cas échéant, chaque document isolé est exactement défini, daté, situé dans le dépôt qui le conserve et par sa cote, s'il y a lieu; des notes abondantes en précisent souvent le contenu ou l'intérêt et renvoient aux éventuelles publications, complètes ou en extraits. Travail tout entier de première main: pas un acte, pas un registre, pas un rouleau qui n'ait été ouvert ou déplié, considéré d'un œil attentif – et souvent critique à l'égard des inventaires disponibles... En outre, l'introduction décrit, l'un après l'autre, chacun des dépôts d'archives visités (avec adresse et numéro de téléphone!), donne la référence des guides ou inventaires publiés. Une vaste bibliographie, classée géographiquement et par matières, informe d'une manière presque exhaustive sur les travaux déjà existant d'histoire économique et sociale régionale du moyen âge.

Efficacité: celle-ci tient avant tout aux critères qui ont présidé aux choix des séries ou des documents répertoriés ainsi qu'au plan précis et intelligent de l'inventaire, qui respecte les principes d'unité et d'intégrité des fonds en fonction de leur origine administrative, selon les meilleures règles de l'archivistique moderne. Il fallait en effet choisir. L'expression d'«histoire économique et sociale», si elle s'est imposée dans les programmes universitaires et sur les couvertures des manuels, n'en reste pas moins assez lâche et peut couvrir, à la limite, la quasi totalité des réalités historiques – donc, ici, des documents médiévaux accessibles... Si le terme d'«économique» est assez précis, puisqu'il désigne l'ensemble des éléments qui constituent la vie matérielle des Etats et des personnes, où donc arrêter le «social»? La sagesse des auteurs a été de s'en tenir en fait à l'économique, dans le sens que je viens d'en proposer. Car les documents retenus concernant la démographie (dénombrements de feux), les structures féodales ou domaniales, ou les registres de notaires, restent des sources économiques autant que sociales. C'est cette acception restreinte de l'expression contenue dans le titre de la publication qui a rendu celle-ci possible: même ainsi, elle représente une gageure.

Critère restrictif d'un côté, extensif de l'autre: c'est de l'aire géographique qu'il s'agit cette fois. L'entreprise est française et concerne la France; mais elle ne s'est pas confinée dans l'héxagone, comme tant d'autres. Si le territoire entier de la France actuelle est (ou sera) pris en considération, les auteurs y ont, combien opportunément, ajouté les régions ou domaines qui furent, au moyen âge, intégrés d'une façon ou d'une autre soit au royaume, soit même à telle principauté territoriale qui fait aujourd'hui partie de la France. Certes, le royaume angevin de Naples, par exemple, est exclu: le lien n'est créé que par la personne du prince. Mais la Savoie – province française depuis 1860 seulement – est retenue dans toute l'extension que le domaine de la Maison de Savoie a atteinte au moyen âge; c'est à dire y compris le Piémont (avec les étonnantes archives de Turin) et – voici qui

nous intéresse directement – la Suisse Romande; or, il était évidemment vain de distinguer strictement, du point de vue archivistique, ce qui, dans les futurs cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève, relevait des comtes, puis ducs de Savoie et ce qui n'en relevait pas: de sorte que l'inventaire couvre ces quatre cantons (le Valais, cependant, seulement dans sa partie romande). Un prochain tome, où sera abordée la Bourgogne, incluera le pays de Neuchâtel. Il en ira de même plus loin, sans doute, des Flandres, de la Catalogne, etc. Cette conception extensive va plus loin encore: à propos d'Avignon, où l'on sait que les grands hommes d'affaires italiens avaient installé des filiales auprès de la cour pontificale, R. H. Bautier apporte (vol. 2, p. 1398–1418, et un tableau hors-texte) une description sommaire des archives de Francesco Datini, marchand à Prato (Toscane) et une analyse détaillée des registres de comptabilité tenus en son comptoir d'Avignon, mais conservés à Prato...

Ce premier échantillon – magistral et copieux – couvre en fait une région marginale, des provinces qui relevaient au moyen âge non du royaume de France, mais de l'Empire: la Provence, Avignon et son domaine, le Dauphiné et les Etats de Savoie. R. H. Bautier s'en explique: ses recherces personnelles l'avaient plus souvent conduit de ce côté-là et lui rendaient possible un aboutissement plus rapide. Les historiens romands ne s'en plaindront certes pas, puisqu'ils reçoivent ainsi, parmi les premiers, ce cadeau inattendu: un instrument de travail incomparable. Cette région est aussi l'une de celles où les documents médiévaux sont les plus abondants. Marseille, Avignon ont des dépôts d'archives parmi les plus considérables de France; Turin ne leur cède en rien; même Genève ou Fribourg, pour couvrir des zones archivistiques plus restreintes, n'en sont pas moins riches de documents fort divers. Abondance et diversité ont donc posé aux auteurs de l'inventaire des problèmes ardus pour l'élaboration d'un plan qui fût à la fois logique, commode et qui se puisse répéter, avec les accommodements qu'exigeront les circonstances, de province en province, de région en région.

Le principe général adopté a été celui de la nature des fonds en fonction de leur constitution, ou leur origine administrative, et non pas un critère thématique – comme on aurait pu s'y attendre: sources démographiques, foncières, fiscales, financières, commerciales, industrielles, etc. Il est évident qu'un tel critère eût rendu illusoire l'homogénéité du plan telle qu'on voulait l'atteindre, et qu'il eut obligé à de multiples répétitions ou renvois, tant il est vrai que les mêmes sources peuvent informer sur des aspects fort différents de la vie économique. Qu'eût-on fait, par exemple, des fonds notariaux, puisque les notaires enregistraient les transactions les plus diverses? Tels qu'ils sont, le chercheur devra manier ces volumes avec un peu d'imagination pour y repérer les sources utiles à son sujet; mais l'imagination n'est-elle pas la qualité première dont l'historien doit faire preuve? Et c'est un instrument de travail que veut rester cet inventaire – non pas un travail tout fait. Ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de regorger d'informations déjà précieuses

par elles-mêmes (notamment sur les structures domaniales, sur les péages, sur le commerce) et de multiplier les suggestions de recherches. Mais revenons au plan et, à travers lui, au contenu de l'ouvrage.

Le premier volume retient, pour chacune des quatre provinces (le terme, impropre, n'est employé ici que par commodité), les sources princières et seigneuriales, c'est à dire celles qui ressortissent de l'administration d'Etats ou d'ensembles territoriaux, tandis que le second volume recense les sources intéressant les communautés (ecclésiastiques, communales) et les particuliers (archives notariales, dont on sait l'ambiguïté puisqu'elles ont juridiquement un caractère public mais concernent des affaires privées; archives de sociétés, de familles, d'individus).

Voici donc d'abord les archives des quatre principautés territoriales. Le Comtat Venaissin – Avignon avant et pendant les papes – mis à part, dont le cas est particulier (ce sont ici les archives vaticanes qui sont mises à contribution), chacune fait l'objet de cinq rubriques précédées d'«orientations historiques», rappel des principales circonstances qui affectèrent leur structure territoriale et politique. En tête figurent les «documents généraux», chartes, cartulaires, statuts et ordonnances, registres de chancellerie (enregistrement), etc., bref, tout ce qui émane de l'autorité centrale ou, s'il y a lieu, des institutions propres d'un grand fief, le comté de Genève par exemple. En deuxième place, l'ensemble des documents comptables: comptes généraux et comptes particuliers de la Maison princière, comptes militaires, comptes des châtellenies (extrêmement nombreuses pour le Dauphiné et les Etats de Savoie: la liste même est en soi une information précieuse), comptes des subsides, comptes des péages, des monnaies, des Juifs et des Lombards, etc., etc. – le catalogue n'en est évidemment pas le même d'une province à l'autre. Ensuite, les «enquêtes et informations»: dénombrement de feux, enquêtes et procédures diverses. Les registres d'administration féodale et domaniale forment la quatrième rubrique, et ceux des juridictions la dernière.

N'occupant qu'une centaine de pages, les archives des grandes baronnies savoyardes (dont le Comté de Genève, celui de Gruyère et le Pays de Vaud), delphinales et de la principauté d'Orange complètent le premier volume.

Le second volume s'ouvre sur les archives ecclésiastiques. Il s'agit surtout ici: des cartulaires; des visites pastorales; des extentes et reconnaissances de droits. Logiquement, l'ordre n'est plus celui des principautés laïques, mais celui des provinces ecclésiastiques qui les recouvrent en tout ou en partie (et dans ce cas, pour les seuls diocèses compris dans les limites assignées à l'inventaire), soit celles d'Aix, Arles, Embrun, Vienne (dont relève le diocèse de Genève), Tarentaise (Sion et abbaye exempte de Saint-Maurice d'Agaune), Besançon (Lausanne), Lyon et Milan. Dans chaque diocèse sont distinguées les sources émanant de l'évêché, du chapitre cathédral, des monastères et prieurés et des églises paroissiales – lorsqu'elles existent, bien sûr. Une autre rubrique est réservée aux ordres militaires et hospitaliers, aux hôpitaux,

aux confréries, aux universités et collèges (on y trouvera la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de La Chaux-en-Vaud, district de Cossonay, relevant de la langue d'Auvergne de cet ordre, pour laquelle les reconnaissances sont conservées aux archives départementales du Rhône, aux archives cantonales vaudoises et aux archives communales de Moudon; naturellement, l'hospice du Grand-Saint-Bernard; les hospices et confréries de Fribourg, Genève, Valais et Vaud – plus de 70 mentionnés).

Mais voici venir les archives communales, dans l'état trop souvent précaire où elles sont conservées – si elles le sont, hors des grandes villes –, fragmentaires, peu accessibles et parfois pas du tout: R. H. Bautier ne se console pas de n'avoir pu voir celles de Morat, indéfiniment enfermées dans des caisses sous prétexte d'un transfert... Archives qui fréquemment déçoivent le chercheur, mais qui peuvent contenir des trésors inestimables. Elles sont ici rangées par départements français, par cantons suisses et par provinces italiennes; d'abord les principales cités, puis les «autres villes et localités». Pour notre pays ont été visitées les archives de 4 communes fribourgeoises, 23 valaisannes, 24 vaudoises (il y manque Morges, ce qui surprend, et la Tour-de-Peilz) et celles, centralisées, de Genève.

Avec les archives notariales, nous entrons dans le domaine des particuliers. Une «note liminaire» évoque la diplomatique de l'acte notarié et rappelle succinctement l'histoire du notariat dans la région alpine et rhodanienne; cette institution apportée d'Italie par les marchands génois et pisans a pris une extension considérable dès le milieu du XIIIe siècle à Marseille, Manosque et Grasse, à peine plus tard en Valais, et au XIVe siècle dans le reste de la Provence, le Comtat, le Bas-Dauphiné et la Suisse Romande. Celle-ci fait pourtant figure de parent pauvre: 800 registres conservés antérieurs à 1500 (475 en Valais, 175 à Fribourg, 70 en Pays de Vaud et 50 à Genève), contre 15000 pour la France du sud-est (dont 750 pour la seule ville d'Arles au XVe siècle: soit quelque 150 à 200000 actes...). Nul n'ignore que, là où elles existent, les archives notariales «constituent l'une des sources les plus riches et les plus abondantes pour l'histoire économique et sociale» (p. 1141); je dirai même, parlant d'expérience, que c'est la source première, la seule par quoi nous pénétrons, pour une localité donnée, dans le fourmillement des affaires, petites ou grandes, qui forment la texture de la vie matérielle et de la société: plus diverse que chartes ou terriers, plus universelle que les correspondances ou les livres des marchands. Aussi, le répertoire dressé par R. H. Bautier et ses collaborateurs, sans entrer dans tous les détails, sera-t-il précieux pour évaluer d'emblée les possibilités de recherche selon le lieu et la date. Localité après localité, notaire après notaire, chaque registre ou fragment est indiqué avec ses années extrêmes, sa nature (brèves, ou minutes, extensoires, ou protocoles) et parfois une indication sur le contenu lorsque celui-ci est spécifique[1].

[1] Je ne partage pas tout à fait l'avis de R. H. Bautier sur les registres genevois du XVe siècle, qui lui ont paru «décevants pour l'histoire économique» (p. 1356). Ils sont peu variés,

Les sources proprement privées sont évidemment plus rares qui soient parvenues jusqu'à nous. Le phénomène de l'*Archivio Datini*, évoqué plus haut (600 registres, plus de 125 000 lettres pour une seule entreprise pendant une seule vie) est exceptionnel – une exception qui se répète à Florence pour les Medici et, plus modestement, pour une poignée d'autres hommes d'affaires, mais qui n'a de loin pas son équivalent de l'autre côté des Alpes avant le siècle des Fugger... Quelques fonds ont pourtant subsisté, au hasard de saisies judiciaires ou d'un legs à quelque établissement pieux ou charitable bien organisé. Marseille et Avignon en offrent plus d'exemples qu'ailleurs. Mais Genève conserve les épaves de comptabilité de quelques marchands drapiers ou épiciers et surtout la belle série de livres des Varembert (1489 à 1520), «apothicaires» en titre et d'origine piémontaise, en fait principaux fournisseurs de la ville et d'un large marché régional en épices et en métaux: notamment le cuivre et l'argent allemand monnayé à l'Hôtel (savoyard) des Monnaies de Cornavin; Hektor Ammann avait naguère attiré l'attention sur ce fonds utile[2]. Mais on trouve à Saint-Maurice quelques feuillets du bilan d'une «casane» lombarde de Sembrancher, datés de 1345, et aux archives de Valère (Sion) un cahier de vente de deux marchands, probablement italiens, de 1442–1443. Enfin, quelques rares livres de raison et des inventaires de biens dressés à l'occasion de successions ou de tutelles sont relevés (notamment en Valais: Sion, mais aussi Bramois et Bagnes).

Les pages qui précèdent n'ont pu être qu'une énumération, et fort sélective. Si j'ai relevé avec plus de complaisance ce qui concerne la Suisse Romande, c'est, que les lecteurs de cette Revue y trouveront sans doute intérêt, et, j'en suis convaincu, des révélations imprévues. C'est aussi que les régions de notre pays que touche cet inventaire y prennent une place importante: un regard à la table analytique des matières (un index alphabétique était inutile) suffit à s'en convaincre, notamment au chapitre des comptes des châtellenies. Au total, c'est près d'une centaine de localités romandes qui sont mentionnées, quelques-unes plusieurs fois. D'ailleurs, pour chaque type de sources, des cartes synoptiques ont été dessinées, qui permettent aussitôt de déterminer la densité documentaire pour un lieu et une époque donnés.

Que conclure de tout cela, sinon que l'histoire économique et sociale du moyen âge a devant elle un brillant avenir – auquel cet inventaire prendra sa large part. Car, de toutes les sources signalées et décrites, fort peu ont encore trouvé preneur parmi les historiens, ou ont révélé déjà tout ce qu'elles contiennent. Multiplié par tout ce qu'apporteront les volumes suivants, c'est un champ immense et varié qui attend d'être défriché. Immense au point qu'il décourage la recherche isolée, l'érudition dans sa forme sociale

---

il est vrai, mais informeraient utilement une étude sur l'évolution socio-économique de la propriété foncière aux abords de la ville.

[2] «Genfer Handelsbücher des 15. Jahrhunderts», in *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 18 (1920), p. 12–24.

traditionnelle. R. H. Bautier consacre d'ailleurs les premières pages de son introduction – c'est par elle que nous finirons... – à un vibrant manifeste méthodologique pour l'histoire économique, «un état d'esprit» s'écrie-t-il justement (p. VII), qui ne s'intéresse point tant à l'individu qu'à *l'homme*, représentant d'un groupe social, ethnique, professionnel qu'il importe de cerner, non de décrire mais de comprendre, et de situer dans le cadre de la société où cet homme-témoin et son groupe évoluent. Ce qui appelle, de toute évidence, une approche quantitative en même temps que qualitative. Or, cette approche est possible: et c'est la grande démonstration des *Sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge*. Certes pas avec la même étendue, la même rigueur, la même complexité mathématique que pour l'époque contemporaine, ou même moderne (comme on dit). Mais avec des moyens, des méthodes analogues. Il est clair qu'un ordinateur pourra seul venir à bout des informations que nous livrent les notaires d'Arles, d'Avignon, ou même de Genève, ou encore permettre une étude comptable globale des Etats de Savoie, par exemple. Pourtant, derrière ces techniques de demain, d'aujourd'hui même un peu déjà, il restera toujours le métier d'historien: l'analyse et la critique des sources, à quoi nous invitent R. H. Bautier et ses compagnons, orfèvres en la matière; et l'intelligence des résultats, que nulle machine ne nous donnera jamais.

Zurich *J.-F. Bergier*

Hugo Ott, *Studien zur spätmittelalterlichen Agrarverfassung im Oberrheingebiet.* Stuttgart, Fischer, 1970. VIII/193 S., 4 Karten, 4 Flurkarten. (Quellen und Forschungen zur Agrargeschichte, Bd. XXIII.)

Hugo Ott wurde als Bearbeiter der Wirtschafts- und Rechtsgeschichte des Klosters St. Blasien im Schwarzwald vertraut mit den Problemen der spätmittelalterlichen Agrargeschichte des südwestlichen Oberrheingebietes. Seine hier vorliegende Habilitationsschrift eröffnet Ott mit einer kritischen Würdigung der bestehenden Literatur über Flurformenforschung und der bestehenden Methodik zur Auswertung von Siedlungs- und Flurkarten für die siedlungs- und agrarhistorische Forschung. Anschliessend werden in einer repräsentativen Auswahl von Siedlungen die möglichen Formen der Flurverfassung untersucht. Die vier ausgewählten Orte – Hügelheim, Obereggenen, Sitzenkirch und Gallenweiler – stellen vier verschiedene Typen der Besiedlung dar: Die stark vergewannte Flur der Schupposen neben der Blockflur der zwei Klosterhöfe innerhalb desselben Bannes (Hügelheim), die Schupposengenossenschaft mit starker Besitzverteilung rings um den einzigen Herrenhof (Obereggenen), eine typische Weilersiedlung in lockerer Gemenglage (Gallenweiler), eine relativ frühe Ausbausiedlung mit einer erst im Spätmittelalter einsetzenden Vergewannung als Folge der Erbteilungen (Sitzenkirch). Diesen Beispielen sind vier farbige Flurkarten beigegeben, aufgebaut